

Question présentée par le député :

M. Sylvain Thévoz

Date de dépôt : 29 octobre 2020

Question écrite urgente

Violences sexuelles dans la police, quelles mesures prises à Genève ?

Le 4 octobre 2020, Le Temps publiait un article « Harcèlement sexuel, une omerta policière » qui fut un véritable choc pour de nombreuses citoyennes et de nombreux citoyens. Des policières y témoignent de manière détaillée du harcèlement sexuel qu'elles subissent et de la difficulté d'être entendues dans un monde encore très masculin. La brutalité des harcèlements subis, le sentiment de ces femmes de n'être « que des corps à disposition » alors qu'elles incarnent l'autorité de l'Etat, les discussions tournant autour « du cul, du cul, du cul », « des relations sexistes », « et des sous-entendus quant à de potentielles relations sexuelles avec des collègues » sont terribles et donnent l'image d'agents censés protéger le ou la citoyen-ne du harcèlement sexuel se comportant eux-mêmes en harceleurs.

Je remercie le Conseil d'Etat de nous indiquer :

- ***Pourquoi un silence aussi assourdissant à Genève suite à cet article du Temps ?***
- ***Comment le devoir de protection et de prévention du harcèlement sexuel se décline-t-il dans la police cantonale, notamment quelle unité est-elle responsable de cette prévention, et quelles sont les instances de confiance à l'interne de la police cantonale ?***
- ***Y a-t-il une corrélation entre le taux de rotation chez les policières et le nombre de plaintes pour harcèlement déposées par les collaboratrices de la police cantonale en 2018, 2019 et 2020 ?***

- *L'académie de police de Savatan est-elle une école de formation de police ou de formation au harcèlement sexuel ? Cette académie ne devrait-elle pas être fermée le temps d'une enquête sérieuse ?*
- *Quelles sont les mesures concrètes supplémentaires qui ont été prises suite à la publication de cet article ?*
- *L'inaction de la hiérarchie et des ressources humaines, malgré les alertes lancées, est constatée par les policières qui ont témoigné. Pourquoi une telle omerta dans la police ?*
- *Quelles sont les nouvelles mesures qui sont désormais envisagées afin de briser le silence sur le harcèlement et les violences sexuelles dans la police ?*

Je remercie par avance le Conseil d'Etat pour les réponses qu'il saura apporter à ces questions.